



CSA

De l'administration centrale Déclaration liminaire

Madame la Présidente,

Vous réunissez ce jour le CSA d'administration centrale, aussi, **l'UNSa Justice SG AC** entend bien mettre à profit ce temps d'échange et de dialogue social afin de vous exprimer à nouveau ses priorités et de vous faire part de ses attentes, malgré un contexte budgétaire national sans précédent.

En effet, bien que notre ministère soit relativement préservé, le budget de la Justice a été réduit de plus de 480 millions d'euros par rapport à la trajectoire prévue pour 2025. Des choix devront donc être faits et la **1^{ère} organisation syndicale** compte bien être force de propositions pour que les agents du secrétariat général et de l'administration centrale ne soient pas laissés pour compte.

Dès 2023, **l'UNSa Justice SG AC** a exprimé sa priorité à savoir, de lancer une réforme pour les adjoints, les secrétaires administratifs et les attachés du secrétariat général et de l'administration centrale.

Bien que nous saluions les réformes mises en place en faveur de nos collègues adjoints techniques et ceux issus des corps propres, nous ne nous satisferons plus de promesses non tenues concernant les corps communs du secrétariat général et de l'administration centrale.

Lors du CSA AC du 19 décembre dernier, consciente que ces personnels devaient eux-aussi bénéficier d'une reconnaissance, vous vous êtes engagée à réaliser un état des lieux et à l'issue, de partager le diagnostic avec les organisations représentatives afin d'initier une réflexion et des pistes de travail pour les agents du secrétariat général et de l'administration centrale.

Près d'un an plus tard, à part un rétro pédalage où vos équipes ont finalement annoncé que ces travaux se dérouleraient au niveau ministériel plutôt qu'au niveau de l'administration centrale, rien ne s'est passé pour ces personnels malgré nos multiples doses de rappel.

Que dire de la réunion du 18 octobre dernier où vos services ont informé les organisations syndicales des mesures de 2024 et des perspectives 2025 à l'attention des corps communs ? Pas grand-chose !

Bien que nous prenions acte du bonus qui sera versé aux encadrants de centrale et destiné à améliorer l'attractivité de nos services, les autres montants annoncés sont tout simplement indignes. Pour les adjoints administratifs, cette somme mensuelle, ne s'élève qu'à un peu plus de 15 euros.... Sans commentaire !

Il est temps de revoir votre copie car la **1^{ère} organisation syndicale**, au nom des agents qu'elle représente ne peut se contenter de ces quelques miettes...

Le temps de la réflexion, d'état des lieux, de diagnostic a vécu. Pour tous nos collègues pris à la gorge, nous devons à présent travailler ensemble sur des leviers d'évolution en termes de rémunération et de déroulement de carrière dignes de ce nom.

D'ores et déjà, **l'UNSa Justice SG AC** souhaite que le plan de requalification de C en B, soit poursuivi sur la période de 2026-2028 avec des taux de promotion boostés par rapport à ceux du plan actuel permettant ainsi à un plus grand nombre d'adjoints d'accéder à la catégorie B. Parallèlement et afin que les personnels puissent compenser leur perte de pouvoir d'achat, la **1^{ère} organisation syndicale** revendique le maintien de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA). En effet, malgré un gouvernement réticent, nous demandons la publication de son décret afin qu'elle puisse être appliquée cette année car cette indemnité demeure essentielle pour grand nombre de Personnels.

S'agissant des agents contractuels du secrétariat général et de l'administration centrale, **l'UNSa Justice SG AC** souhaite rappeler que le secrétariat général ne doit pas abuser des contrats à durée déterminée pour masquer des emplois permanents des fonctionnaires.

Notre organisation a constaté que trop de contrats arrivent à l'échéance des 6 ans sans aboutir à une cédésation. Nous vous demandons de saisir vos services pour éviter la précarité de ces agents contractuels qui se retrouvent dans une impasse après plusieurs années d'un travail investi.

Par ailleurs, l'intérêt des agents étant toujours notre priorité, **l'UNSa Justice SG AC** demande que les organisations syndicales soient destinataires des notes émanant de vos services RH.

Même si vos équipes ne sont pas tenues de nous les communiquer, consciente de votre intérêt pour un dialogue social constructif et de qualité, nous gagnerions tous à être destinataires de ces documents.

Enfin lors du CSA AC du 29 avril dernier, nous avons sollicité un point de situation sur la campagne d'évaluation 2023 des personnels et sur le complément indemnitaire annuel versé en 2024. N'ayant reçu aucun élément de la part du secrétariat général qui s'y était engagé, nous réitérons notre demande aujourd'hui et espérons obtenir des réponses.

Paris, le 23 octobre 2024,

La Secrétaire générale
Sandrine DEBATS